

FORMATION PSC1 + RIFAP 11-15-20 octobre 2018

Conditions de candidature :

- Licence fédérale en cours : photocopie
- Plongeur N1 minimum : photocopie
- Age minimum 18 ans
- Le candidat s'engage à être présent sur l'ensemble de la formation

Nombre de participants limité à 10 (en prévisionnel, il y aura une session à Roanne à l'automne 2018)

Rendez-vous le jeudi 11 octobre à 19h 00 :

Sur le site de : l'ASPTT SAINT ETIENNE
Centre sportif Antoine DANIZET
22, rue de Michard
42390 VILLARS

Participation financière : 35,00 € + 12,00 € (carte RIFAP)

Le repas du 20 midi peut être pris en commun : à la charge de chacun.

Contenu de la formation :

Le jeudi 11 octobre

19 h 00 à 21 h 30: Présentation et programme de formation
1° partie du PSC1

Le lundi 15 octobre

19 h 00 à 21 h 30 : 2° partie PSC1
RIFAP et O2

Le samedi 20 octobre

08 h 30 à 12 h 00 : Révision des gestes – spécifiques plongée – cas concrets
12 h 00 à 13 h 00 : Déjeuner
13 h 30 à 16 h 30 : suite cas concrets et mises en situation

Le vendredi (à définir)

19 h 30 à 21 h 00 : piscine Villeboeuf – Techniques de mises en sécurité

Contact et inscriptions :

Michel VIAL au 06 72 07 42 59 ou michel.vial@enedis.fr